



PROGRAMME - Formation Présider et Animer le CSE

L'objectif général de cette formation est de s'approprier le cadre de la nouvelle instance unique

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- identifier le cadre légal des prérogatives du CSE
- maîtriser les moyens mis à sa disposition
- animer les réunions CSE

Public :

RH, et Président(e) du CSE

Pré requis :

aucun

Durée :

1 à 2 jours non consécutifs

Selon effectifs et besoins des participants

Dates et lieu :

Formation en intra

Prix :

Selon devis

Évaluation :

Attestation de formation

Méthodes et supports pédagogiques :

- Méthode active alternant l'apport théorique et les mises en situation liées au contexte de l'entreprise
- Livret pédagogique interactif remis à chaque participant

Contenu et mises en situation :

Le cadre légal

- Composition du CSE et leur rôle
- Les commissions du CSE
- Les attributions du CSE
 - ⇒ identifier le contenu du règlement intérieur du CSE

Les moyens

- Les moyens de fonctionnement : consultations et informations, réunion, heures de délégations, affichage, local, experts, statut protégé
- Le budget du CSE (fonctionnement et activités sociales et culturelles) et les obligations comptables
- Les moyens spécifiques à la santé et sécurité au travail : visite d'inspection, droit d'alerte et de retrait, réunion suite à accident du travail
 - ⇒ planifier les consultations du CSE, optimiser les ordres du jour et animer une réunion CSE